



REGLEMENT

- Le Troc se déroule le samedi **12 septembre 2020** de **10h00 - 14h00** dans la salle omnisports de **Derrière-la-Ville** à 1033 **Cheseaux-sur-Lausanne**.
- Cette manifestation est **ouverte à tous** (entrée gratuite pour les visiteurs). La vente est exclusivement **réservée aux particuliers**. Les professionnels, brocanteurs ou antiquaires ne sont pas acceptés.
- En cas de d'annulation de la manifestation décidée et ordonnée par l'OFSP et/ou le canton lié au COVID-19, le montant de votre emplacement vous sera remboursé. Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'absence du locataire, maladie, accident.
- Des **places de parc** pour les **visiteurs** sont prévues en face de la salle, ainsi qu'à la Place du Grand Pré (à côté du Galion's PUB & Hotel) 3 min. à pieds, via Gare LEB. Les **exposants se parquent obligatoirement au centre du village**.

Horaires pour les exposants

- Les exposants doivent installer **leur table** le vendredi 11 septembre entre **18h30 et 20h00** au plus tard (fermeture de la salle à 20h30).
- Les enfants doivent installer leur propre couverture le samedi 12 septembre :
entre 08h30 et 09h00 : uniquement pour les 40 inscrits à l'avance via formulaire online, réception d'une confirmation + paiement à l'avance obligatoire.
entre 09h00 et 09h30: pour les suivants qui s'inscrivent sur place, uniquement en cas de beau temps à l'extérieur.

Inscriptions

- Les inscriptions sont ouvertes dès le **18 juillet 2020 à 12h00** directement sur le site www.eventcheseaux.ch > formulaire online > Troc

Tarifs et paiement

- Prix de location d'une table : **Fr. 25.-**, aucun % ne sera perçu sur les ventes.
- Prix de location de l'emplacement-couverture : **Fr. 5.-**, aucun % ne sera perçu sur les ventes.
- Dès inscription effectuée, vous recevrez un email avec les coordonnées bancaires :
Nom de la Banque : Banque Raiffeisen d'Assens
Titulaire du Compte + Adresse : Event@Cheseaux – 1033 Cheseaux
N° de compte IBAN : **CH16 8080 8007 3011 7565 4**
Communications : Nom + prénom, localité / table et/ou couverture
- **Paiement de suite** >> passé délai de 15 jours, sans versement votre place est remise dans *la course*



REGLEMENT

Emplacements

- Chaque famille peut disposer d'une seule table et/ou d'un seul emplacement-couverture.
- Les tables et couvertures **sont réservées** selon l'ordre d'arrivée des inscriptions. **L'attribution des emplacements** relève de la seule responsabilité de l'organisateur.
- Les emplacements-couvertures sont attribués au fur et à mesure de l'arrivée des enfants samedi matin.
- Chaque exposant est tenu de rester à sa table ou à sa couverture jusqu'à la fin de la bourse, soit **14h00 sans exception** (même s'il n'a plus de marchandise à vendre !)

Sécurité

- Veuillez surveiller vos marchandises pour éviter tout vol. *Event@Cheseaux*, association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou d'éventuels incidents qui pourraient se produire durant l'événement.
- Les enfants qui exposent restent sous la responsabilité de leurs parents sur toute la durée de la Bourse

Buvette

- Boissons chaudes et froides, Sandwichs, pâtisseries en vente sur place.

Infos utiles

- Veuillez fixer des étiquettes, autocollants ou autres indications de prix sur tous les objets à vendre
- Veuillez prévoir assez de pièces de monnaie pour pouvoir rendre facilement l'argent (**la buvette ne fait pas le change**).
- Tout le matériel à vendre est en parfait état et les jeux par éléments sont complets.
- Les objets suivants **sont interdits à la vente** :
 - Jeux et DVD, revues, livres, etc. présentant un caractère pornographique, violent ou raciste.
 - Produits alimentaires, tels que boissons ou toute nourriture (y compris production artisanale).
 - Armes ou imitations d'armes
- Il est interdit de distribuer de la publicité lucrative auprès des exposants.

Invendus

- Chaque exposant débarrasse et nettoie sa table et/ou son emplacement-couverture à la fin du Troc.

Cheseaux, juin 2020